



WENDEL

# Assemblée générale

21 MAI 2026

*Forger  
l'avenir*

# — Ordre du jour

## Faits marquants de l'année 2025, performance de la gestion d'actifs privés pour compte de tiers et de la gestion pour compte propre

*Laurent Mignon, Président du Directoire*

## 2026 et événements récents

*David Darmon, Membre du Directoire, Directeur général*

## Performance ESG

*Christine Anglade, Directrice du développement durable et de la communication, Conseillère du Directoire*

## Gouvernance et rémunération

*William D. Torchiana, Président du Comité de gouvernance et du développement durable*

## Résolutions

*Sébastien Metzger, Secrétaire général*

## Rapports des Commissaires aux comptes

*Malcom Sossou, Associé Forvis Mazars*

## Questions des actionnaires

## Vote des résolutions

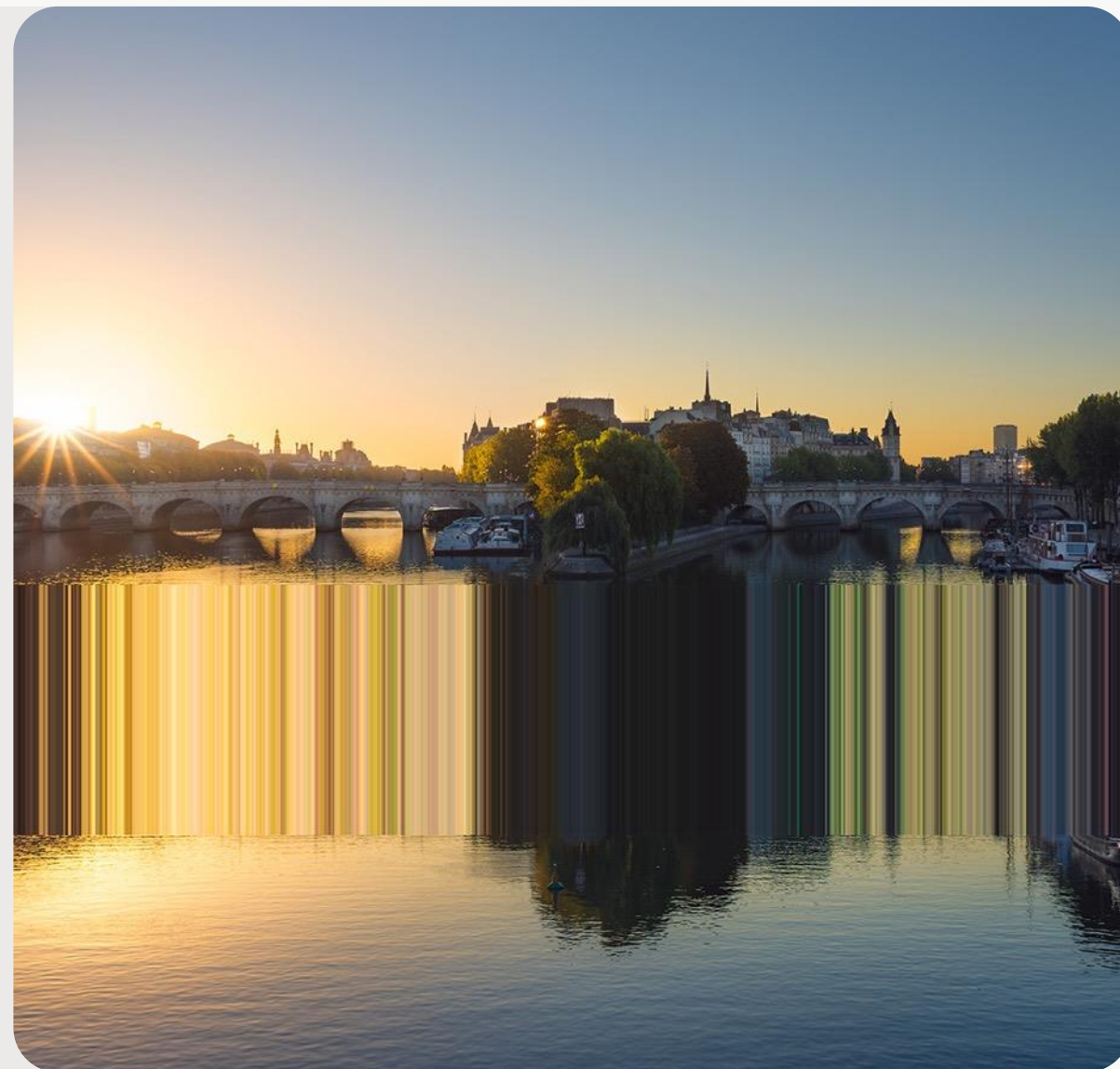


W E N D E L

# Faits marquants de l'année 2025, performance de la Gestion d'actifs privés pour compte de tiers (WIM) et de la Gestion pour compte propre (WPI)

Laurent Mignon

Président du Directoire



*Forger  
l'avenir*

## Ambitions 2030



- Plus de **7 Md€** de flux de trésorerie cumulés d'ici 2030 grâce à la rotation des actifs et à la génération de FRE
- Plus de **1,6 Md€** de retour aux actionnaires
- Croissance organique des FRE de WIM de **15 %** par an <sup>(1)</sup>
- Croissance de la valeur intrinsèque de WPI de **12 à 16 %** par an <sup>(1)</sup>

➔ ***Wendel Principal Investments (WPI) et Wendel Investment Managers (WIM) sont deux moteurs complémentaires de création de valeur***

(1) Croissance annuelle moyenne à partir de septembre 2025

— En 2025, nous avons poursuivi la transformation du modèle économique de Wendel afin de créer plus de valeur...



### **Gestion pour compte de tiers : Accélération de l'activité**

- **Finalisation de l'acquisition de Monroe Capital** en mars 2025
- **Réalisation avec succès du cycle de levée de fonds** pour les fonds fermés de Monroe et d'IK, avec **11 Mds€** levés depuis leur intégration au sein de WIM
- Annonce de **l'acquisition de Committed Advisors** en octobre 2025

**WIM gère c.50 Mds€ d'actifs privés  
et devrait générer  
>200M€ de FRE<sup>(1)</sup> Pro Forma  
en 2026**

1) EURUSD à 1,175



### **Gestion pour compte propre : Amélioration de l'efficacité**

- **Gestion active des actifs cotés et non cotés**
- **1,3 Md€ de cessions d'actions Bureau Veritas** via deux transactions en mars et septembre 2025
- **WPI a confié à IK Partners un mandat de conseil** visant à renforcer le potentiel de création de valeur des sociétés privées contrôlées (incluant les nouveaux investissements à réaliser)

**WPI bénéficie de l'écosystème d'IK  
Partners pour renforcer son profil de  
création de valeur**

— ...avec des résultats concrets dès 2026

# 1,65 milliard d'euros

Produits de cession cumulés à  
recevoir des ventes de **Stahl** et  
**d'IHS** annoncées en février 2026

**Une forte capacité à mettre en  
œuvre notre politique de  
distribution aux actionnaires**

**Une marge de manœuvre  
importante pour déployer des  
capitaux vers de nouveaux  
investissements de WPI et  
l'expansion de WIM**

# Principaux indicateurs financiers de Wendel pour l'exercice 2025

## Résultats financiers 2025



### Actifs sous gestion

IK & Monroe Capital

**41,2 Mds€**

Publié

Commissions de  
gestion et autres  
éléments

**349 M€**

Résultat ajusté  
avant impôt  
(FRE+PRE)

**146 M€**

en hausse de +156 %



### Total de l'actif brut (ABR) de WPI **5,5 Mds€**

- Impact positif des actifs cotés
- Actifs non cotés impactés par les performances, les multiples des comparables et les taux de change
- Stahl valorisé au prix de l'offre en cours, hors flux de trésorerie futurs
- IHS valorisé au cours moyen de l'action en fin d'année

**ANR *fully diluted* par action de 164,2 € au 31 décembre 2025. Décote de 51,3 %.**

## Résultats des sociétés de WPI en 2025

	Chiffre d'affaires	Variation	Croissance organique	EBITDA, résultat opérationnel pour BVI <sup>(1)</sup>	Marge <sup>(1)</sup>
Bureau Veritas	6 466 M€	+ 3,6 %	+ 6,5 %	1 053 M€	16,3 %
ACAMS	111 M\$	+ 9,2 %	+ 9,0 %	27 M\$	24,4 %
CPI	153 M\$	+ 1,8 %	+ 0,9 %	76 M\$	49,5 %
Globeducate <sup>(2)</sup>	416 M€	+ 10,5 %	n/a	108 M€	26,0 %
Scalian	506 M€	- 5,1 %	- 9,0 %	55 M€	10,9 %

(1) EBIT et EBITDA hors écritures d'allocation d'écarts d'acquisition, *management fees* et éléments non récurrents. Après IFRS 16. La documentation de crédit peut comporter des définitions spécifiques pour l'EBIT et l'EBITDA.

(2) L'acquisition de Globeducate a été finalisée le 16 octobre 2024. L'exercice 2025 comprend les activités des 12 mois de l'année du 1er décembre au 30 novembre y compris les activités de l'Inde.

— La dynamique de croissance de WIM a permis d'accélérer la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes grâce à son approche multisectorielle

## Private Equity

- **1,3 Md€ de capitaux levés en 2025**, clôturant ainsi la campagne de levée de fonds 2024-2025 à 6,2 Mds€
- **c.0,9 Md€** de produit provenant de 5 cessions, **c.0,8 Md€** investis à travers 13 transactions
- **Actifs sous gestion + 11 % en 2025**
- Premier Fonds Européens d'Investissement de Long Terme « ELTIF » **IK PRIVATE EQUITY SOLUTIONS** désormais disponible à la souscription

## Crédit privé

- 3,8 Mds\$ de capitaux levés en 2025
- **AuM + 22 % en 2025**
- Plus de 6 Mds\$ de capitaux disponibles pour investir
- 2026 : lancement prévu de Monroe Capital Europe

## Secondaire

- Finalisation de l'acquisition de Committed Advisors en avril 2026
- Finalisation de la levée de fonds pour le fonds CAGPS II et lancement du CASF VI

## Le compte de résultat IFRS du groupe Wendel ne reflète pas l'intégralité des plus-values et des flux de trésorerie issues de nos activités d'investissement

en millions d'euros	2025	2024	Variation en %
<b>Contribution totale de la gestion d'actifs</b>	<b>127,5</b>	<b>42,3</b>	<b>201,3 %</b>
<b>Contribution totale du portefeuille</b>	<b>730,4</b>	<b>774,4</b>	<b>(5,7) %</b>
Charges d'exploitation nettes des frais de gestion et des impôts	(69,3)	(76,2)	(9,1) %
Charges financières	(11,5)	35,6	(132,3) %
Charges d'exploitation sans impact sur la trésorerie	(24,1)	(22,4)	7,6 %
<b>Résultat net récurrent des activités</b>	<b>753,0</b>	<b>753,7</b>	<b>(0,1) %</b>
<b>Résultat net récurrent des activités, part du Groupe</b>	<b>161,2</b>	<b>232,7</b>	<b>(30,7) %</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>344,7</b>	<b>989,9</b>	<b>(65,2) %</b>
<b>Résultat net consolidé, part du Groupe</b>	<b>-151,8</b>	<b>293,9</b>	<b>(151,7) %</b>



**Conformément aux normes IFRS, ces chiffres excluent :**

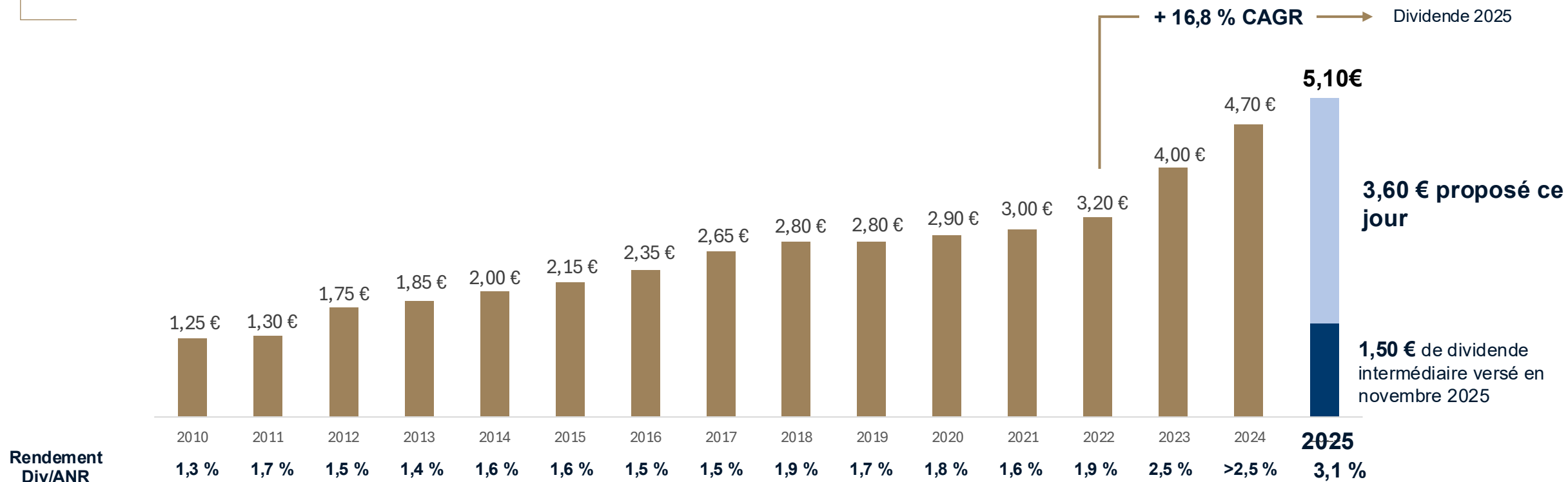
- (i) l'impact de la vente à terme de BVI,
- (ii) la plus-value sur la cession en bloc des actions sous-jacentes de l'obligation échangeable en actions Bureau Veritas (980 M€) et
- (iii) la variation de la juste valeur d'IHS (222,8 M€) qui sont comptabilisés en capitaux propres.

# — Délivrer aux actionnaires des rendements solides et récurrents



**Proposition d'un dividende de 5,10 € par action, en hausse de + 8,5 % sur l'année, représentant un rendement d'environ 5,8 %<sup>(1)</sup> sur le cours de l'action et de 3,1 % de l'ANR à fin 2025**

Programme de rachat d'actions couvrant 9 % du capital mis en œuvre depuis le 27 février 2026



En euros par action, dividende ordinaire

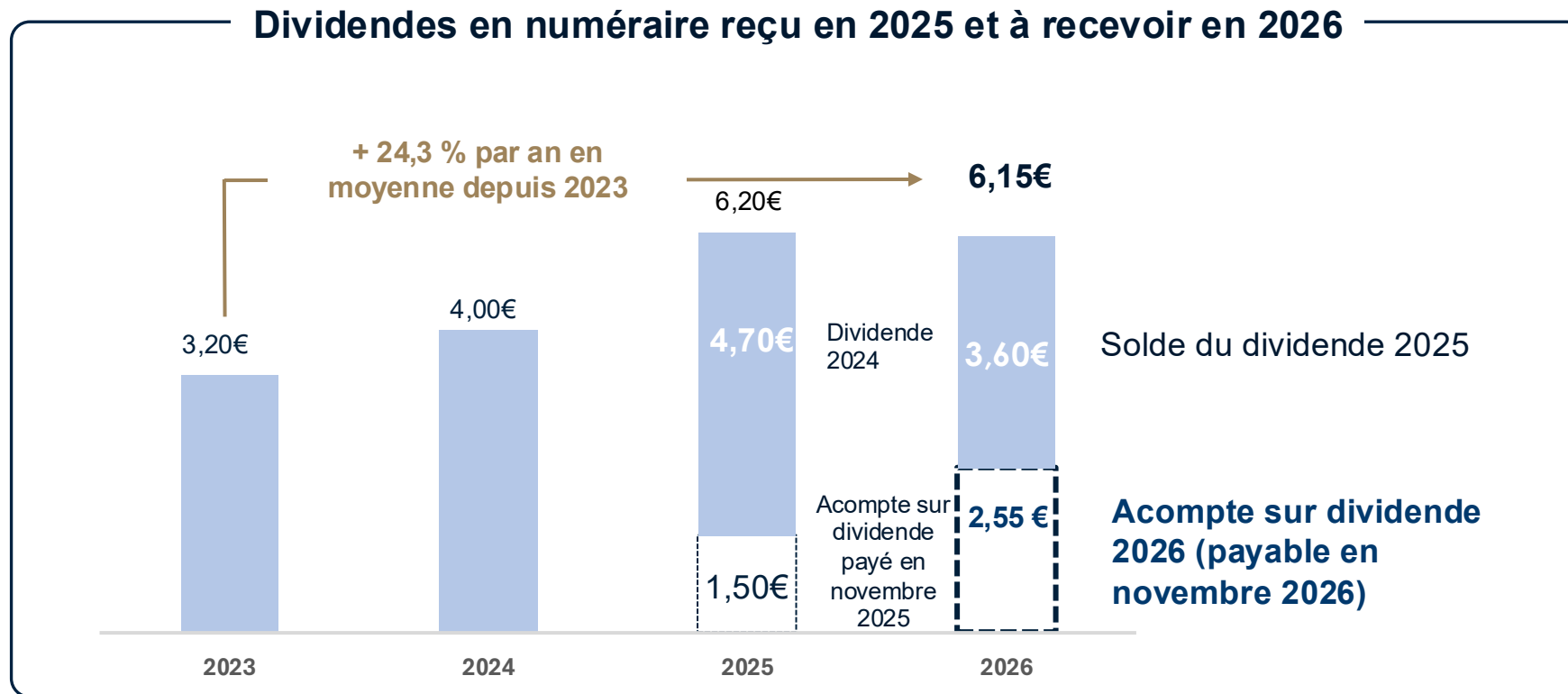
Le dividende ordinaire 2011 comprenait une distribution exceptionnelle d'une action Legrand pour 50 actions Wendel détenues.

(1) Sur la base d'un cours de l'action Wendel de 87.7 euros au 20 mai 2026.

# Une nouvelle politique avec le versement d'un acompte sur dividende



Conformément à notre nouvelle politique de dividende, **un acompte sur dividende sur le résultat 2026, égal à 50% du dividende payé au titre de 2025, vous sera versé en novembre 2026.**





WENDEL

# Premier trimestre 2026 et performance récente

David Darmon

Membre du Directoire, Directeur général



*Forger  
l'avenir*

# Principaux résultats financiers de Wendel pour le premier trimestre 2026

## Résultats financiers du 1er trimestre 2026



### Actifs sous gestion

IK & Monroe Capital

**41,8 Mds€**

49,5 Mds€ PF de Committed Advisors

Publié

### Commissions de gestion et autres revenus

IK & Monroe Capital

**106 M€**

+ 129 % vs. au T1 2025,  
+ 8 % en croissance organique et à  
périmètre constant



### Actif brut réévalué de WPI

**5,5 Mds€**

- Impact positif des actifs cotés
- IHS valorisé au prix d'offre
- Valorisation des actifs non cotés impactée par les multiples de marché

**ANR fully diluted de 158,4 € au 31 mars 2026, en baisse de - 3,6 % par rapport à fin 2025**  
**Fort effet relatif du rachat d'actions réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre**

— L'ANR *fully diluted* a été fortement influencé par les multiples de marché au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, mais le rebond du marché depuis fin mars n'était pas encore pris en compte dans les valorisations

	<u>△ T1 2026 ANR par action (€)</u>	
<b>Wendel Investment Managers</b>	(8,5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact négatif des multiples de marché au T1. Le fort rebond des multiples depuis fin mars n'était pas encore pris en compte</li> </ul>
<b>Wendel Principal Investments</b>	(0,4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actifs cotés : +2,6 € par action - IHS valorisé au prix d'offre</li> <li>Actifs non cotés pénalisés par les multiples de marché</li> </ul>
Effets de Change	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les politiques de couverture mises en place ont compensé les effets sur l'ANR</li> </ul>
Coûts d'exploitation, résultat financier net et autres	(0,7)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charges de structure maîtrisées, compensées par un résultat financier positif</li> </ul>
Effet positif du rachat d'actions	+ 3,7	<ul style="list-style-type: none"> <li>4,7 % du capital social racheté à fin mars (2M d'actions)</li> </ul>
<b>Variation totale de l'ANR fully diluted par action</b>	<b>(5,8)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>ANR <i>fully diluted</i> : 158,4 € par action au 31 mars 2026, en baisse de - 3,6 % depuis le début de l'année</b></li> </ul>

## Wendel Principal Investments : bonne croissance du chiffre d'affaires T1 2026 dans l'ensemble

Gestion pour compte propre

	Chiffre d'affaires du T1	Variation totale	Croissance organique	Effet périmètre	Impact de change
<b>Bureau Veritas</b>	1 547 M€	- 0,8 %	+ 4,5 %	- 0,1 %	- 5,2 %
<b>Scalian</b>	125 M€	- 4,9 %	- 4,6 %	-	- 0,3 %
<b>CPI<sup>(1)</sup></b>	31 M\$	+ 1,0 %	- 0,7 %	-	+ 1,7 %
<b>ACAMS</b>	23 M\$	+ 5,9 %	+ 5,0 %	-	+ 0,6 %
<b>Globeducate<sup>(2)</sup></b>	123 M€	+ 12,5 %	+ 6,3 %	+ 7,2 %	- 0,9 %

1) Conformément à la norme IFRS 5, la contribution de CPI France a été reclassée en « Résultat net des activités abandonnées et des actifs destinés à être cédés » en 2025, avec un impact de 0,2 M\$. Le chiffre d'affaires comparable sur T1 2025 s'élève à 30,5 M\$, contre un chiffre d'affaires publié de 30,7 M\$ en 2025

2) Au premier trimestre 2025, l'Inde n'était pas consolidée dans les comptes de Globeducate. Au premier trimestre 2026, la contribution de l'Inde s'élève à 6,5 millions d'euros.

Un parcours de transformation et de création de valeur sur 20 ans depuis son acquisition par Wendel

**c.1,2 Md€**

Produit net estimé,  
**soit une prime de > 20 % par rapport à l'ANR du T3 2025**

**> 15 % de TRI annuel**  
sur 20 ans

**6,6X l'investissement total**

Dont 427 M€ de trésorerie reçue par Wendel entre 2006 et 2025

**Chiffre d'affaires x3**

De 316 M€ en 2006 à 930 M€ en 2024 (y compris Munro)

**EBITDA x4**

De 44 M€ en 2006 à 181 M€ en 2024, avec une marge en hausse de +550 pbs

**M&A créateur de valeur**

Transformation en une entreprise spécialisée exclusivement dans les revêtements pour matériaux souples :

- 5 acquisitions pour développer l'activité et le repositionnement stratégique
- 1 détournement pour optimiser le modèle économique et le multiple

# Cession de notre participation dans IHS<sup>(1)</sup>

## 535 M\$

Produit net estimé,  
soit une prime d'environ 21 % par  
rapport à l'ANR du T3 2025

## 0,7x l'investissement total

En euros

(1) La clôture de la transaction devrait avoir lieu en 2026, sous réserve de l'approbation des actionnaires d'IHS, des autorisations réglementaires sur les marchés concernés et des conditions de clôture habituelles.



Une dynamique de croissance compromise  
par la volatilité des taux de change  
et un parcours d'introduction en bourse difficile

## Chiffre d'affaires x10

De 168 M\$ en 2013 à 1 711 M\$ en 2024

## EBITDA x21

De 44 M\$ en 2013 à 928 M\$ en 2024, la marge d'EBITDA a plus que doublé

## Facteurs externes défavorables

- Le naira s'est déprécié de 8,5x par rapport au dollar américain depuis l'investissement initial de Wendel
- Dette principalement libellée en dollars
- Forte baisse du cours de l'action depuis l'introduction en bourse, due à la dévalorisation du secteur

Chiffres de 2013 publiés par Wendel alors qu'IHS était une société privée. Chiffres de 2024 publiés par IHS Towers en tant que société cotée.

— La dynamique de croissance de WIM s'est maintenue au T1 – Actifs sous gestion de près de 50 Mds€

## Finalisation de l'acquisition de Committed Advisors en avril 2026

- un gérant spécialisé sur le marché secondaire
- Wendel Investment Managers a renforcé sa position parmi les leaders européens des plateformes de gestion d'actifs privés dans le midmarket

## Levée de fonds

- **1,5 Md€ de nouveaux capitaux levés au cours du trimestre :**  
*dont 1,2 Md€ pour Committed Advisors et 0,5 Md\$ pour Monroe Capital*

## Chiffre d'affaires

- Les commissions de gestion se sont élevées à 106,2 M€ au T1 2026 <sup>(1)</sup>, en hausse de +129 % par rapport au T1 2025, résultant en grande partie de l'acquisition de Monroe Capital (Monroe Capital n'était pas consolidé au T1 2025). La croissance organique à périmètre identique s'élève à + 8 %.

(1) Incluant 4,6 M€ de commissions versées par Wendel à IK au titre du mandat de conseil sur les actifs non cotés de WPI.

# Committed Advisors : idéalement placé pour tirer parti de l'essor du marché mondial du secondaire

## COMMITTED — ADVISORS

Un spécialiste du marché secondaire  
des entreprises de taille intermédiaire

**Création : 2010**

**Équipe : 50 personnes**  
(dont 29 investisseurs)

**7,7 Mds€ d'actifs sous  
gestion<sup>(1)</sup>**

**CAGR de 24 %** entre 2010  
et 2025 pour les levées de  
fonds cumulées

**FRE 2026e : 45 M€**

**19 % de TRI brut<sup>(2)</sup>**

**220+** transactions  
réalisées au cours des  
15 dernières années

Ciblant les transactions  
d'une **valeur comprise  
entre 20 et 200 M€**

**3 bureaux**

Paris, New York et Singapour



36  
personnes



10  
personnes



4  
personnes

Engagements RSE

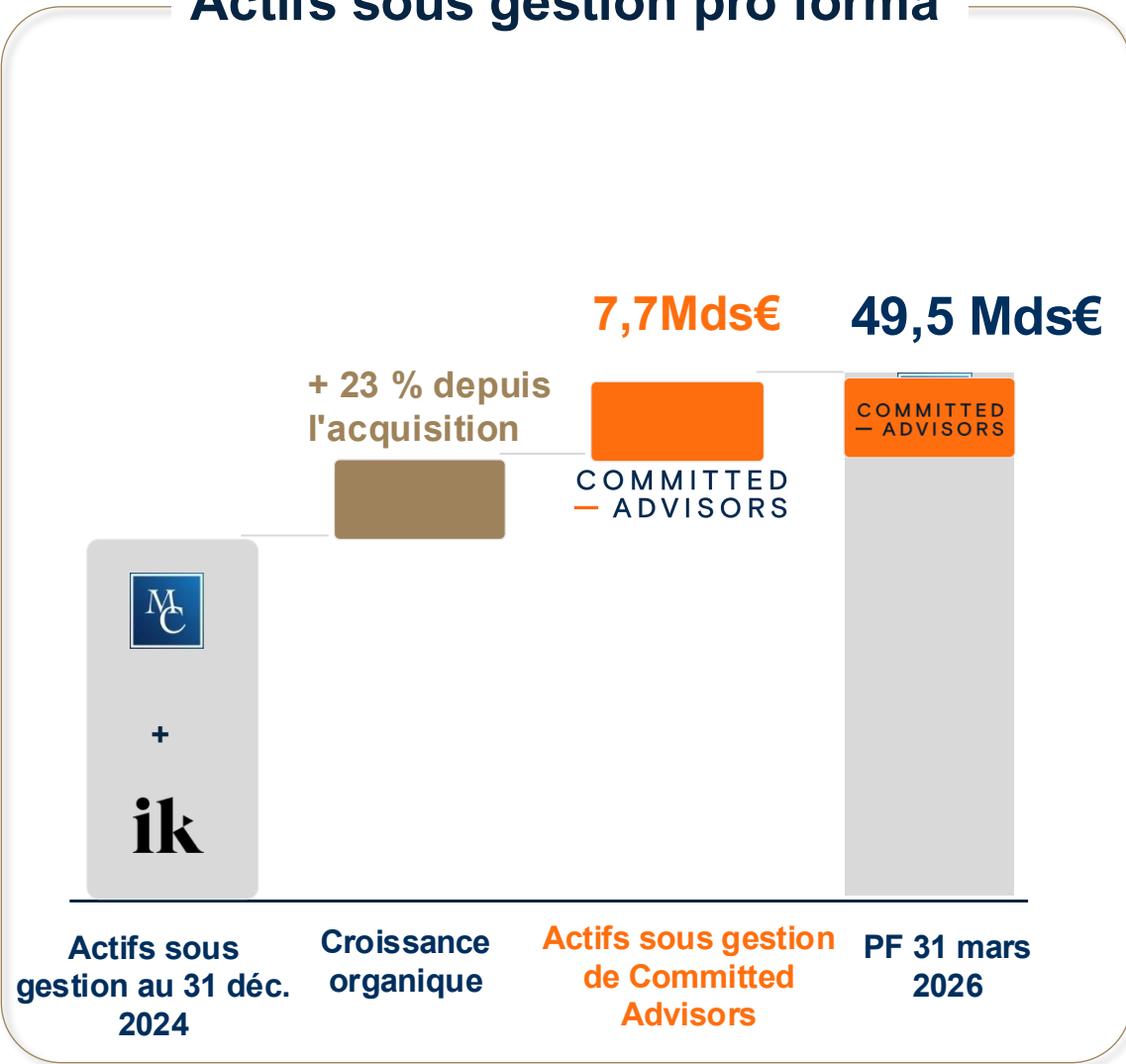


(1) Dont 1,2 Mds€ levés au 1er trimestre 2026

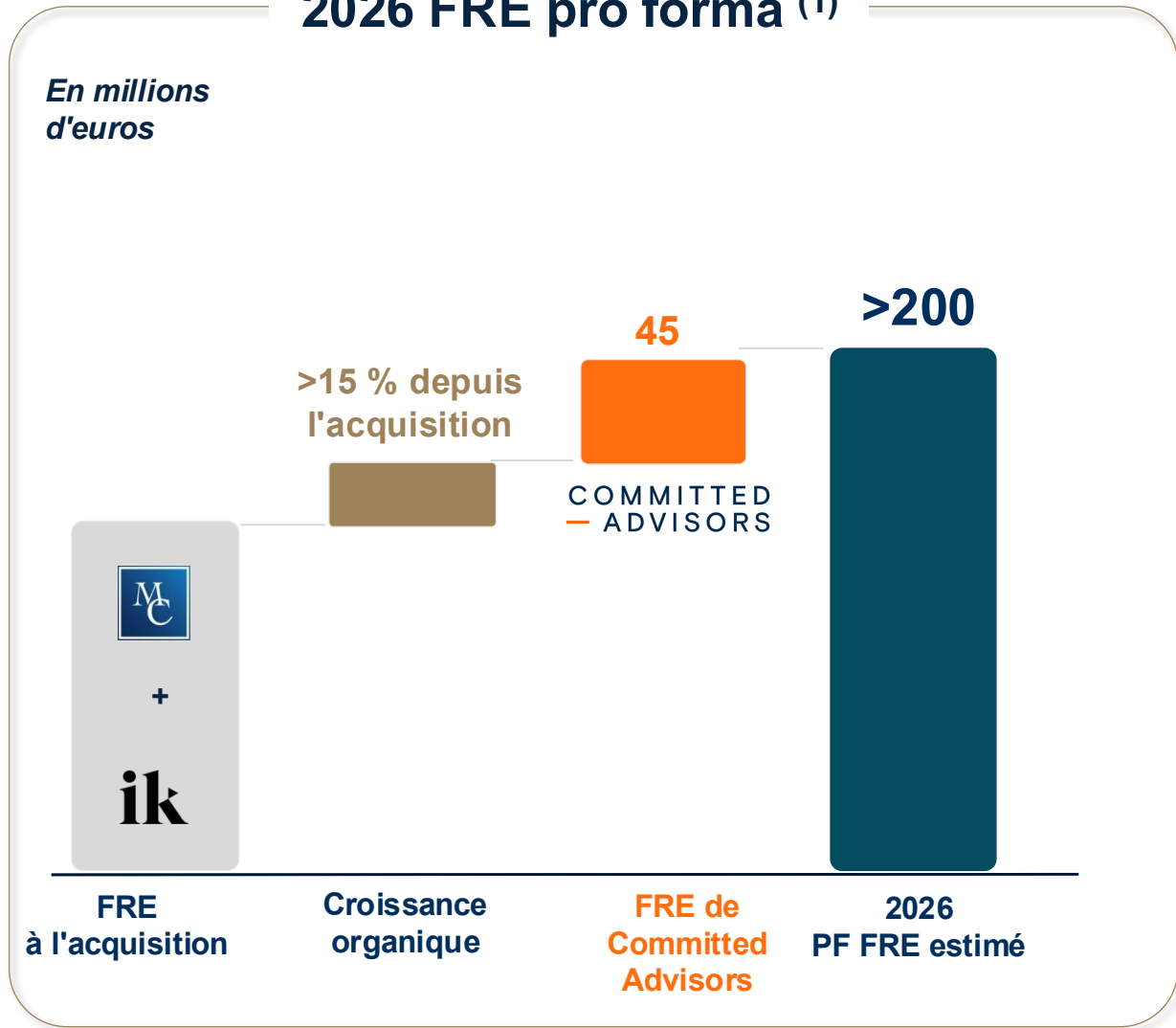
(2) TRI moyen depuis 2010

— Notre plateforme a désormais atteint une taille critique...

## Actifs sous gestion pro forma



## 2026 FRE pro forma <sup>(1)</sup>



(1) Taux de change moyen de 1,175 € pour 1 dollar. Sur l'ensemble de l'année.

# Wendel est financé à un coût moyen de 2,8 %

**Au 31 mars 2026**

**Liquidité totale : 1,3 Md€**  
**+ 875 M€** de ligne de crédit

**Endettement brut: 1,6 Md€**

**LTV de 7,8 % PF**

**Maturité moyenne : 6,3 ans<sup>(1)</sup>**

**Coût moyen pondéré de la dette : 2,8 %<sup>(1)</sup>**

**Notation Crédit S&P :**  
**BBB/perspective stable**

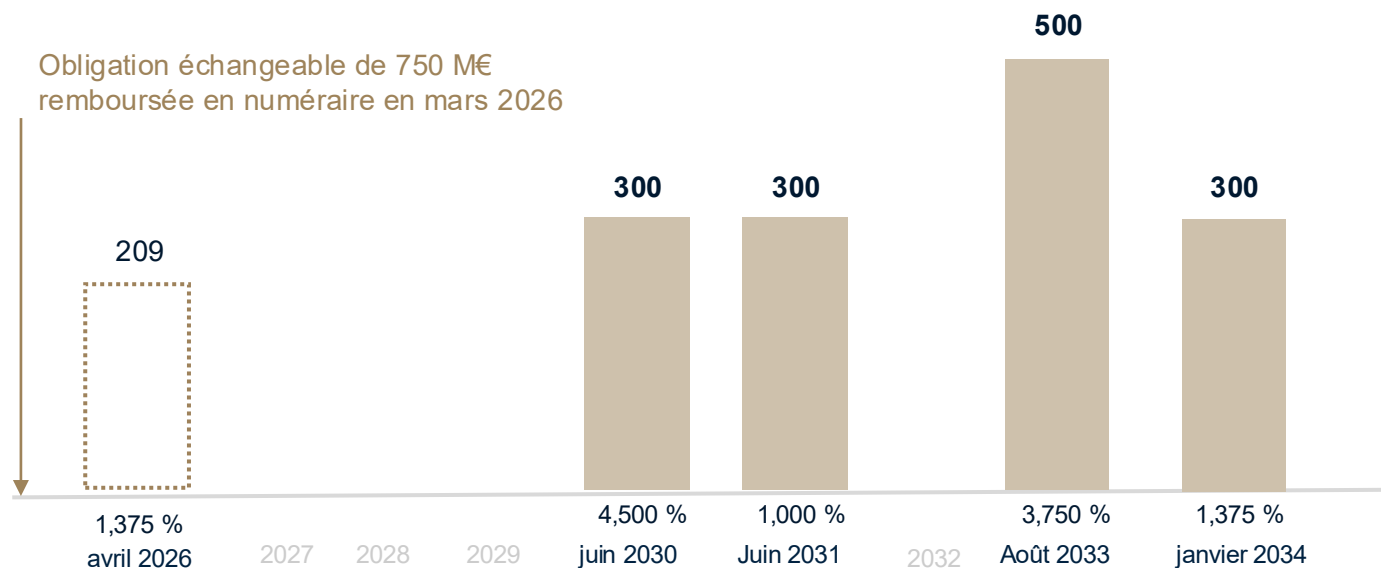
(1) Hors 209M€ d'obligations arrivant à échéance le 26 avril 2026.

## Profil d'échéance

en millions d'euros

■ Dette obligataire

Obligation échangeable de 750 M€  
remboursée en numéraire en mars 2026



- **WIM : Bon début d'année, ambitions pour 2026 confirmées**
- **WPI : Bonne croissance et nombreuses initiatives de création de valeur**
- **ANR : Fort impact des multiples de marché au 31 mars 2026**

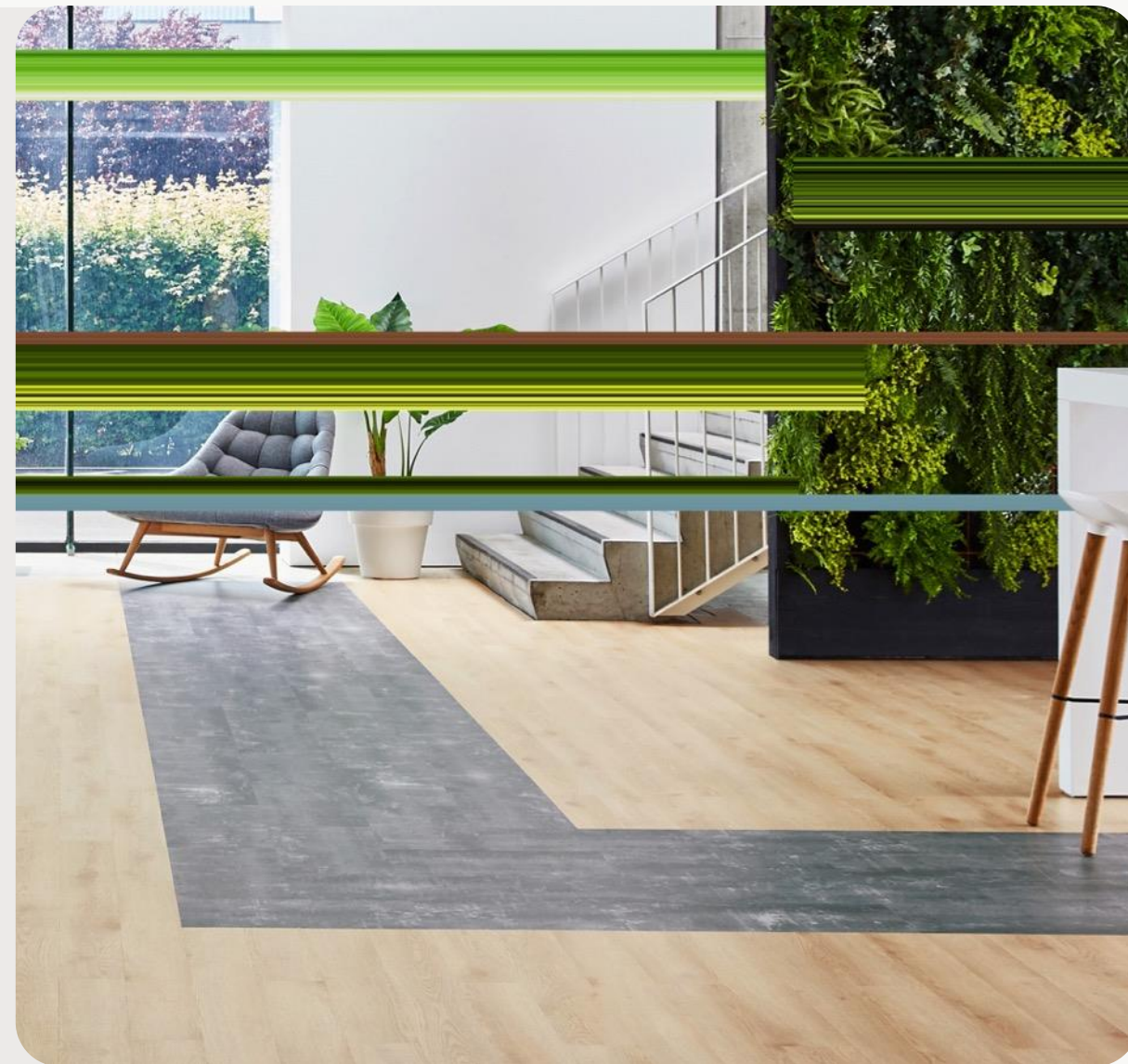


WENDEL

# Performance ESG

Christine Anglade

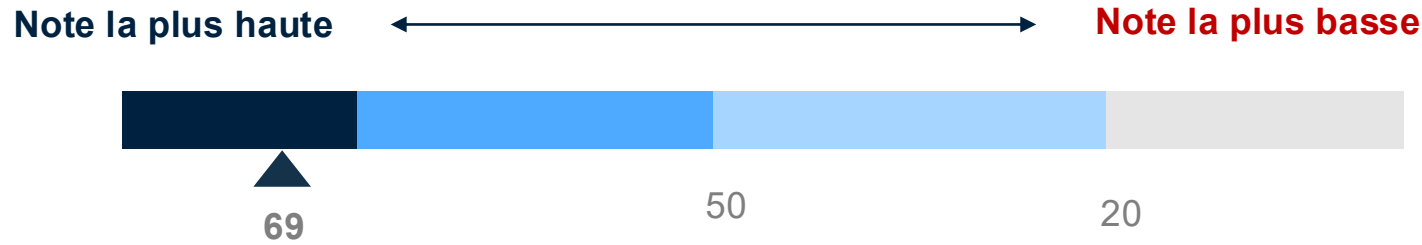
Directrice ESG et communication



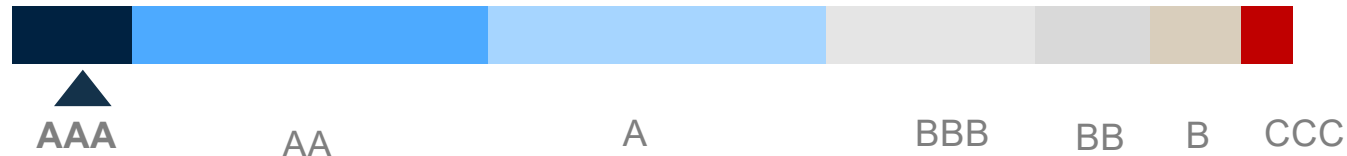
*Forger  
l'avenir*

# Une performance ESG reconnue

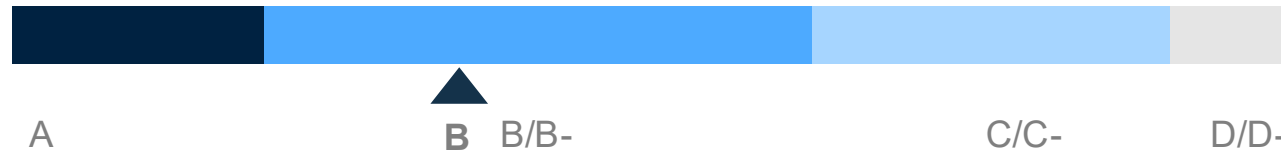
Member of  
**Dow Jones**  
Best-in-Class Indices  
S&P Global CSA  
World and Europe



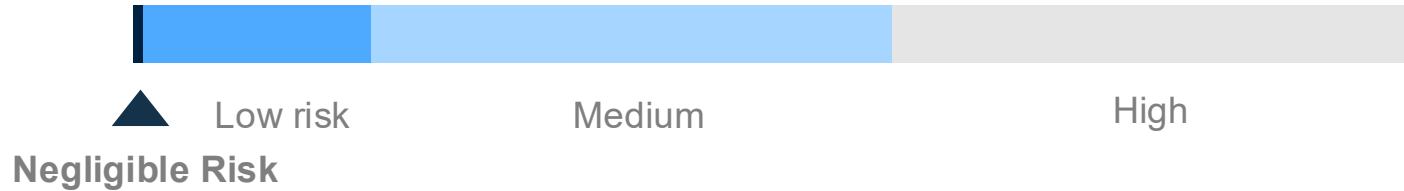
**MSCI**



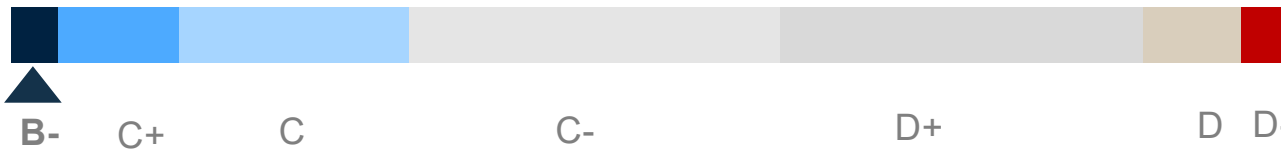
**CDP**  
DRIVING SUSTAINABLE ECONOMIES



**SUSTAINALYTICS**



**ISS ESG**



Score 2025	Score 2026
76	69
AA	AAA
B	B
Negligible risk (top 2 % de son secteur)	Negligible risk (top 2 % de son secteur)
C+	B-
top 10 % de son secteur	

## Informations générales (Section 1)



### (Section 2)

- Wendel SE (en tant qu'investisseur)
- IK Partners
- Monroe Capital (*NOUVEAU*)



### (Section 3)

Participations consolidées par intégration globale (rapport complet)



Participations non-consolidées par intégration globale (rapport partiel)



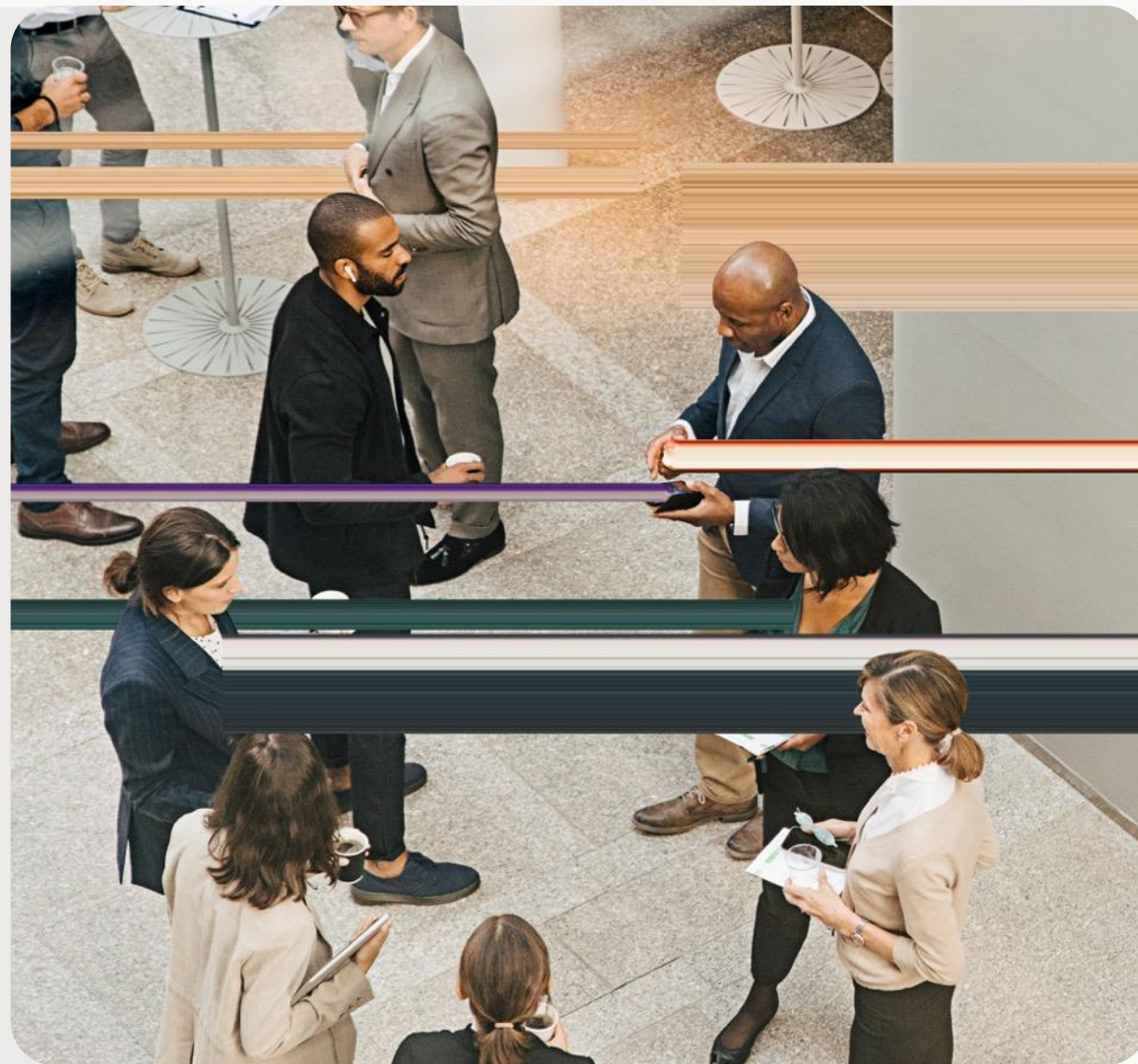


WENDEL

# Gouvernance et rémunération

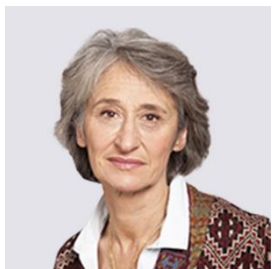
William D. Torchiana

Président du Comité de gouvernance  
et du développement durable

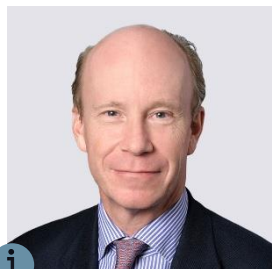


*Forger  
l'avenir*

# Le Conseil de surveillance – composition actuelle et proposition de renouvellements de mandats



Priscilla de Moustier



**William D. Torchiana**  
*Président du Comité  
de gouvernance et du  
développement durable*



**Nicolas ver Hulst**  
*Président du Conseil*



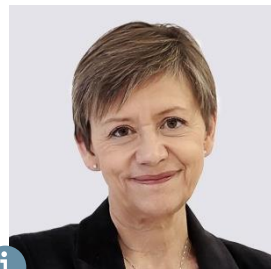
**Gervais Pellissier**  
*Vice-Président  
Membre Référent  
Président du Comité d'audit,  
des risques et de la conformité*



**Franca  
Bertagnin Benetton**



Bénédicte Coste



**Fabienne  
Lecorvaisier**



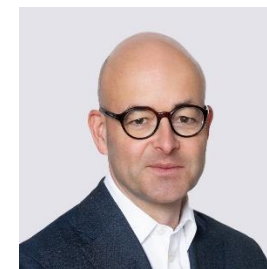
**Harper Mates**  
*représentant les salariés*



François de Mitry



**Sophie Tomasi**  
*représentant les salariés*



Thomas de Villeneuve



Humbert de Wendel

**Renouvellements proposés**

pour 4 ans

**Franca Bertagnin Benetton** (résolution 5) et **William Torchiana** (résolution 6)

membre indépendant

# — Le Conseil de surveillance – proposition de nomination d’Alain Missoffe en qualité de censeur



**Nomination proposée** pour 1 an

**Alain Missoffe** – résolution 7

➔ Statut temporaire avant sa nomination en qualité de membre du Conseil (soumise à l’AG 2027)

Diplômé d’une maîtrise de sciences de gestion de l’Université Paris Dauphine, de l’École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP Europe) et titulaire du MBA de l’INSEAD

**Parcours professionnel** : Alain Missoffe a occupé diverses fonctions au sein d’entreprises dans les domaines de la santé et de l’assurance, notamment chez Sanofi, Cegedim, puis Klesia. Depuis 2022, il est Directeur général Développement transversal de Diot-Siaci, premier groupe de conseil et de courtage d’assurance et de réassurance en France

Alain Missoffe, qui est un membre de la famille Wendel, sera Président-Directeur général de Wendel-Participations à compter du 4 juin 2026

### **Rôle en tant que censeur :**

- Assister aux réunions du Conseil et du Comité d’audit, des risques et de la conformité
- Contribuer aux échanges et apporter son éclairage aux travaux du Conseil
- Favoriser une collaboration productive avec Wendel-Participations

## Le Conseil de surveillance et les comités – composition après l'Assemblée

- **12** membres dont **2** membres représentant les salariés
- **1** censeur
- taux d'indépendance de **40 %** (hors membres représentant les salariés)
- **4** nationalités
- **40 %** de femmes (hors membres représentant les salariés)
- **50 %** de femmes (sur l'ensemble des membres)

âge moyen **61,9 ans**

ancienneté moyenne **7,6 ans**

### Comité d'audit, des risques et de la conformité

Gervais Pellissier, Président  
Fabienne Lecorvaisier  
François de Mitry  
William Torchiana  
Humbert de Wendel

**60 % de membres indépendants\***

### Comité de gouvernance et du développement durable

William Torchiana, Président  
Bénédicte Coste  
Fabienne Lecorvaisier  
Priscilla de Moustier  
Gervais Pellissier  
Sophie Tomasi  
Thomas de Villeneuve

**50 % de membres indépendants\***

\*Proportions exprimées hors membres représentant les salariés



**Laurent Mignon**  
**Président du Directoire**  
depuis le 2 décembre 2022



**David Darmon**  
**Membre du Directoire et**  
**Directeur général**  
depuis le 9 septembre 2019

**Mandat en cours jusqu'au 6 avril 2029**

# Rémunération 2025 du Directoire

pages 84 à 105 du Document d'enregistrement universel 2025

Résolution 8 : Aménagement à la politique de rémunération long-terme 2025 du Directoire

Résolution 9 : Informations générales sur les rémunérations 2025 des mandataires sociaux

Résolution 10 : Rémunération de Laurent Mignon, Président du Directoire

Résolution 11 : Rémunération de David Darmon, membre du Directoire

# Rémunération de court terme 2025

Application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale 2025

## Rémunération fixe et variable :

	<b>Laurent Mignon</b>	<b>David Darmon</b>
Rémunération fixe	1 300 000 €	770 000 €
Rémunération variable attribuée	1 291 680 €	765 072 €

## Autres éléments / avantages de toute nature :

- intéressement, plans d'épargne et de retraite des salariés (sans retraite supplémentaire), assurance chômage (le Président du Directoire y a renoncé)

# Rémunération variable annuelle 2025 – Taux d’atteinte des objectifs

Application de la politique de rémunération approuvée par l’Assemblée Générale 2025

	Réalisation	Pondération	Part du variable max.
Objectifs financiers	87,7%	70%	61,4%
Objectifs non-financiers	83,3%	30%	25%
<b>Total</b>			<b>86,4%</b>

## Objectifs financiers :

- Performance de Bureau Veritas
- Performance des sociétés non cotées du portefeuille gérées pour compte propre
- Performance de l’activité gestion pour compte de tiers (IK Partners et Monroe Capital)
- Maintien de la notation *Investment Grade* de Wendel

## Objectifs non-financiers :

- **Priorités stratégiques**
- **Ressources humaines** (alignement des équipes en France et à l’international avec les besoins de la nouvelle stratégie)
- **ESG** (développement d’un cadre commun à WIM et WPI pour la gouvernance ESG et le reporting durabilité)

## Rémunération de long terme 2025

Application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale 2025, avec un aménagement soumis au vote des actionnaires

	Plan AP1	Plan AP2	Plan AP3	Total
Laurent Mignon	61 973	26 000	8 250	96 223
David Darmon	36 707	22 000	6 750	65 457
				161 680

**Conditions de présence, de performance et de conservation** : identiques à celle proposées dans le cadre de la politique de rémunération 2026

### Aménagement proposé pour les AP2 et AP3 attribuées en 2025 (résolution 8) :

- **Condition de conservation actuelle** : 50 % des AP2 et AP3 définitivement acquises conservées pendant 4 ans
- **Proposition de plafonner l'obligation de conservation** : lorsque le bénéficiaire détient l'équivalent de 200 % de sa rémunération fixe en actions Wendel (ou titres assimilés), les AP2 et AP3 acquises deviennent librement cessibles

# Politique 2026 de rémunération du Directoire

pages 76 à 82 du Document d'enregistrement universel 2025

Résolution 13 : Président du Directoire

Résolution 14 : Membre du Directoire

# Rémunération de court terme et autres éléments 2026

## Politique inchangée par rapport à 2025

### ▪ Rémunération fixe

- **1 300 000 €** pour le Président du Directoire
- **770 000 €** pour le membre du Directoire

### ▪ Rémunération variable

- maximum **115 %** de la rémunération fixe
- articulée autour de **4 objectifs financiers** et **2 objectifs non financiers**

### ▪ Autres éléments de rémunération et avantages de toute nature, notamment :

- intéressement, plans d'épargne et de retraite des salariés (sans retraite supplémentaire), assurance chômage (le Président du Directoire y a renoncé)

### ▪ Indemnités de départ

- **maximum 18 mois** de rémunération fixe et variable versée, sous réserve de plusieurs conditions de performance

### ▪ Obligation permanente de conservation d'actions

- pour le Président du Directoire : **200 %** de sa rémunération fixe annuelle
- pour le Membre du Directoire : **100 %** de sa rémunération fixe annuelle

# Rémunération variable – Objectifs 2026

Les changements par rapport à 2025 apparaissent *en vert*

	Pondération
<b>Objectifs financiers</b>	<b>70%</b>
<b>Wendel Investment Managers</b> : <i>fee-related earnings</i> <i>IK Partners, Monroe Capital, Committed Advisors</i>	25%
<b>Wendel Principal Investments</b> : EBITDA <i>Acams, CPI, Globeducate, Muno, Scalian, Tarkett</i>	20%
<b>Performance de Bureau Veritas</b> : croissance organique et résultat opérationnel ajusté	15%
Maintien de la notation « <b>Investment Grade</b> » de Wendel	10%
<b>Objectifs non-financiers</b>	<b>30%</b>
<b>Priorités stratégiques</b>	20%
<b>Ressources humaines / ESG</b> (promotion d'une culture commune au sein du Groupe et l'allocation efficace des ressources de la holding aux différentes activités de Wendel)	10%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

# Rémunération de long terme 2026

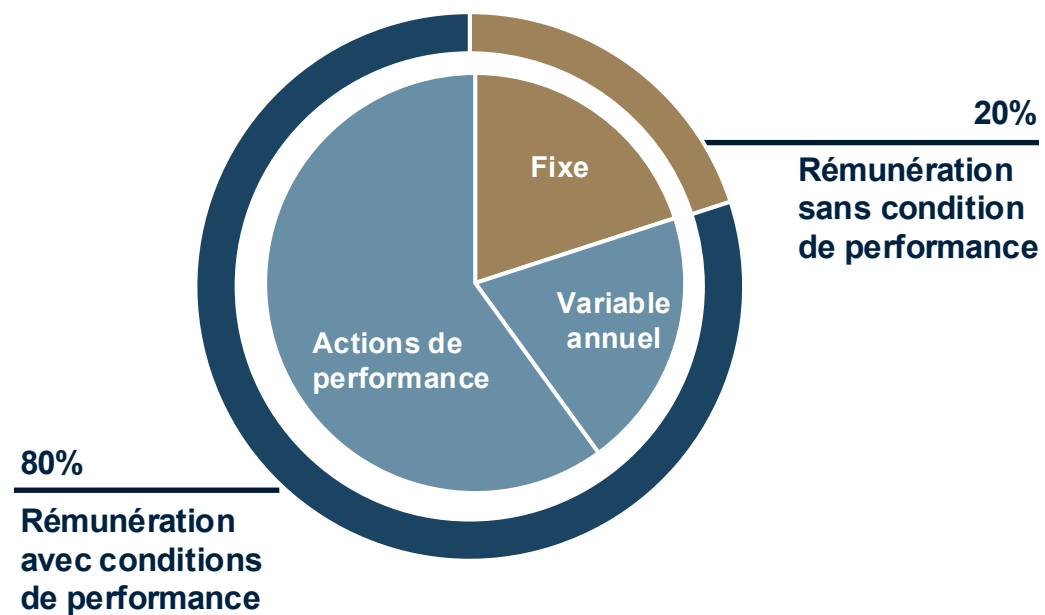
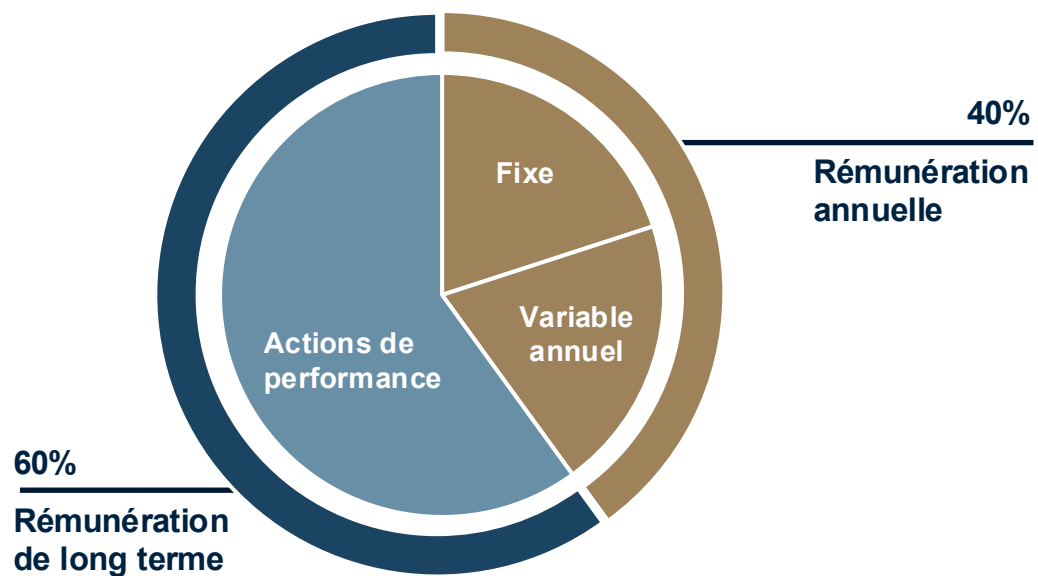
## Structure d'attribution d'actions de performance reposant sur trois plans (AP1, AP2 et AP3), inchangée par rapport à 2025

	AP1	AP2	AP3
<b>Enveloppe globale des plans</b>	325 000 actions	200 000 actions	30 000 actions
<b>Allocation du Directoire</b>	100% de leur rémunération annuelle (fixe + variable maximum)	<ul style="list-style-type: none"> <li>13 % de l'enveloppe pour le Président du Directoire</li> <li>11% de l'enveloppe pour le membre du Directoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>27,5 % de l'enveloppe pour le Président du Directoire</li> <li>22,5% de l'enveloppe pour le membre du Directoire</li> </ul>
<b>Condition de présence<sup>(1)</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 ans</li> <li>seuils d'acquisition intermédiaires de 50% après 2 ans et 75% après 3 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 ans</li> </ul>
<b>Conditions de performance appréciées sur une période de 4 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>75% : évolution du TSR entre 5% et 9% (appréciation absolue)</li> <li>25% : évolution du dividende</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% : évolution du TSR entre 7% et 12% (appréciation absolue)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100% : évolution du TSR supérieure ou égale à 12% (appréciation absolue)</li> </ul>
<b>Condition de conservation pour le Directoire</b>	500 actions jusqu'à la cessation du mandat	50% des AP2 définitivement acquises conservées pendant 4 ans, jusqu'à détenir l'équivalent de 200 % de leur rémunération fixe en actions Wendel (ou titres assimilés)	50% des AP3 définitivement acquises conservées pendant 4 ans, jusqu'à détenir l'équivalent de 200 % de leur rémunération fixe en actions Wendel (ou titres assimilés)

(1) Sauf dérogation pouvant être accordée, dans certaines circonstances, par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité de gouvernance et du développement durable

# Structure de la rémunération 2026 du Directoire

Structure équilibrée et exigeante :



# Rémunération du Conseil de surveillance

pages 83 et 105 du Document d'enregistrement universel 2025

Résolution 12 : Rémunération 2025 de Nicolas ver Hulst, Président du Conseil

Résolution 15 : Politique de rémunération des membres du Conseil pour 2026

## Rémunération 2025 du Président du Conseil de surveillance

Application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée générale 2025

<b>Nicolas ver Hulst</b>	Rémunération liée aux réunions (fixe et variable)	100 000 €
	Rémunération spécifique	250 000 €

# Politique de rémunération 2026 des membres du Conseil de surveillance

Enveloppe inchangée  
Ajout de la rémunération du censeur

## Rémunération annuelle liée aux réunions

- **enveloppe** : maximum 900 000 €
- comprend une **part variable prépondérante** liée à l'assiduité aux réunions
- non versée aux membres représentant les salariés

	Rémunération annuelle maximale (variable + fixe)	Part variable (55%)**	Part fixe (45%)
Président du Conseil de surveillance	100 000 €	55 000 €	45 000 €
Membre du Conseil de surveillance	50 000 €	27 500 €	22 500 €
Président d'un Comité*	50 000 €	27 500 €	22 500 €
Membre d'un Comité*	20 000 €	11 000 €	9 000 €
Censeur	25 000 €	13 750 €	11 250 €

\*Montant qui s'ajoute à la rémunération en tant que membre du Conseil

\*\* Montants maximums versés en cas d'assiduité à toutes les réunions planifiées

## Rémunération additionnelle annuelle

- Président du Conseil : **250 000 €**
- Membre référent du Conseil : **25 000 €**



WENDEL

# Présentation des résolutions

Sébastien Metzger

Secrétaire général



*Forger  
l'avenir*

---

## Exercice 2025

Comptes

1 à 4

Conventions réglementées

---

## Gouvernance

Renouvellement de deux membres du Conseil

5 et 6

Nomination d'un censeur

7

Rémunération (aménagement 2025)

8

Rémunération (say on pay *ex post* 2025)

9 à 12

Rémunération (say on pay *ex ante* 2026)

13 à 15

---

## Autorisations financières

Programme de rachat

16

Réduction du capital

17

Augmentations du capital

18 à 25

Actionnariat salarié

26 et 27

---

## Pouvoirs pour formalités

28

## 1<sup>ère</sup> résolution

### Approbation des comptes individuels

Résultat net : **377,8 M€**

## 2<sup>ème</sup> résolution

### Approbation des comptes consolidés

Résultat net part du Groupe : - **151,8 M€**

## 3<sup>ème</sup> résolution

Dividende de **5,10 €/action** dont :

- **1,50 €** d'acompte versé en novembre 2025
- **3,60 €** de solde versé après l'Assemblée  
(détachement le 26 mai et versement le 28 mai 2026)

## 4<sup>ème</sup> résolution : Conventions avec Wendel-Participations

- contrat de sous-location de locaux situés au 2-4 rue Paul Cézanne 75008 Paris
- avenant à la convention de licence de marques, pour y inclure la nouvelle marque « Wendel Investment Managers »

**5<sup>ème</sup> résolution**

Renouvellement de **Mme. Franca Bertagnin Benetton**, en qualité de **membre du Conseil**

**6<sup>ème</sup> résolution**

Renouvellement de **M. William D. Torchiana**, en qualité de **membre du Conseil**



Pour une durée de **4 ans** - jusqu'à l'Assemblée 2030

**7<sup>ème</sup> résolution**

Nomination de M. **Alain Missoffe**, en qualité de **censeur**



Pour une durée d'**1 an** - jusqu'à l'Assemblée 2027

## 8<sup>ème</sup> résolution

**Aménagement à la politique de rémunération long terme 2025** du Directoire

## 10<sup>ème</sup> à 12<sup>ème</sup> résolutions

Eléments de la rémunération 2025 de **Laurent Mignon, David Darmon, et Nicolas ver Hulst**

## 9<sup>ème</sup> résolution

**Rapport sur la rémunération 2025** des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

## 13<sup>ème</sup> à 15<sup>ème</sup> résolutions

**Politique de rémunération 2026** des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

# — Autorisations financières – Programme de rachat d’actions et réduction du capital

## 16<sup>ème</sup> résolution

/ AGO

### Rachat d’actions Wendel :

- prix maximal d’achat de **250 €**
- dans la limite de **10%** du capital
- pour **14 mois**

Non utilisable en période d’offre publique

## 17<sup>ème</sup> résolution

/ AGE

### Autorisation au Directoire de **réduire le capital social de la Société** :

- dans la limite de **10 %** du capital par période de 24 mois
- pour **26 mois**

Toute réduction du capital est soumise à l’autorisation préalable du Conseil de surveillance

## Modalités communes

- période de validité de **26 mois**
- toute augmentation de capital est soumise à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance
- délégations non utilisables en période d'offre publique

### 18<sup>ème</sup> résolution

#### Plafond

- plafond global de **100%** du capital commun aux émissions des 19<sup>ème</sup> à 25<sup>ème</sup> résolutions
- sous-plafond de **10%** du capital commun aux émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription des 20<sup>ème</sup> à 24<sup>ème</sup> résolutions

### 19<sup>ème</sup> résolution

#### Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription

- dans la limite de **40%** du capital

### 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> résolutions

#### Emissions avec suppression du droit préférentiel de souscription

- par offre au public et par placement privé
- dans la limite de **10%** du capital

## 22<sup>ème</sup> résolution

### Augmentation de la taille de l'émission en cas de demande excédentaire

- pour les émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription, les offres au public et les placements privés
- dans la limite de **15%** de l'émission initiale

## 23<sup>ème</sup> résolution

### Emission pour la rémunération en nature d'apport de titres

- dans la limite de **10%** du capital

## 24<sup>ème</sup> résolution

### Emission dans le cadre d'une offre publique d'échange (OPE)

- dans la limite de **10%** du capital

## 25<sup>ème</sup> résolution

### Emission par incorporation de réserves, bénéfices, primes

- dans la limite de **50%** du capital

## 26<sup>ème</sup> résolution

### Augmentation du capital réservée aux adhérents des Plans d'Epargne Groupe

- dans la limite de **200 000 €**
- prix d'émission : décote légale maximum de **30 %**
- pour **14 mois**

## 27<sup>ème</sup> résolution

### Attributions d'actions de performance au bénéfice des mandataires sociaux et salariés

- dans la limite de **1,30 %** du capital
- sous-plafond additionnel pour les mandataires sociaux :
  - limite de **50 %** du plafond global
  - limite de la politique de rémunération
- pour **14 mois**

**28<sup>ème</sup> résolution**  
**Pouvoirs pour formalités**



WENDEL

# Rapport des Commissaires aux comptes

Malcolm Sossou

Associé Forvis Mazars



*Forger  
l'avenir*

## Rapports des commissaires aux comptes

1.	Rapport sur les comptes consolidés de Wendel (Document d'enregistrement universel pages 334-338) – 2 <sup>ème</sup> résolution
2.	Rapport sur les comptes annuels de Wendel (Document d'enregistrement universel pages 358-361) – 1 <sup>ère</sup> résolution
3.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (Document d'enregistrement universel pages 386-390) – 4 <sup>ème</sup> résolution
4.	Quatre rapports des commissaires aux comptes sur des autorisations à donner au Directoire pour réaliser des opérations sur le capital (Document d'enregistrement universel pages 391-395) - Résolutions 17, 18 à 24, 26 et 27
5.	Rapport de certification des informations en matière de durabilité (Document d'enregistrement universel pages 240-244) – Rapport ne donnant pas lieu à une résolution

## Rapports sur les comptes consolidés et les comptes annuels

Titre du rapport	Opinion	Justification des appréciations - Points clés de l'audit
Rapport sur les comptes annuels (Résolution n°1)	Certification sans réserve	- Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations
Rapport sur les comptes consolidés (Résolution n°2)	Certification sans réserve	- Comptabilisation des opérations sur le capital de Bureau Veritas - Evaluation des écarts d'acquisition - Comptabilisation de l'opération d'acquisition Monroe Capital

- Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice.
- Notre rapport sur les comptes annuels comprend une observation technique relative à la première année d'application du règlement ANC N°. 2022-06.

# Rapport spécial sur les conventions réglementées

Titre du rapport	Observations
<p><u>Rapport spécial sur les conventions réglementées</u></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>Conventions soumises à l’approbation de l’assemblée générale</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Conventions autorisées et conclues au cours de l’exercice écoulé:</b><ul style="list-style-type: none"><li>▶ <u>Avec Wendel-Participations SE</u> : Une convention relative à la sous-location des locaux rue Paul Cézanne et un avenant relatif au contrat de propriété intellectuelle</li></ul></li></ul></li> <li>▶ <b>Conventions déjà approuvées par l’assemblée générale</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Conventions approuvées au cours d’exercices antérieurs dont l’exécution s’est poursuivie au cours de l’exercice écoulé</b><ul style="list-style-type: none"><li>▶ <u>Avec Wendel-Participations SE</u> : Une convention relative à la sous-location des locaux rue Paul Cézanne, une convention de prestations d’assistance administrative, une convention de prestations de services en matière de lutte contre la corruption (Sapin 2) et de reporting fiscal pays par pays (CbCR), une convention relative à la mise à disposition d’équipements techniques, une convention de dépôt des objets d’art et une convention de contrat de propriété intellectuelle</li> <li>▶ <u>Avec MM. Laurent Mignon et David Darmon, et Mmes Sophie Tomasi et Harper Mates</u> : Des conventions relatives aux Co-investissements 2013-2017, 2018-2021, 2021-2025</li></ul></li></ul></li></ul>

## Rapports relevant de résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution	Objet	Durée de l'autorisation consentie	Modalités
N°17	Réduction du capital par annulation d'actions achetées	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réduction de capital dans la limite de 10% du capital, par période de 24 mois, par annulation d'actions achetées</li> </ul>
N°18 à 24	Emission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec ou sans droit préférentiel de souscription	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Emission d'actions ou de valeurs mobilières de toute nature, avec ou sans droit préférentiel de souscription, avec fixation libre du prix d'émission sous réserve qu'il soit au moins égal à la moyenne des 20 derniers cours de bourse de Wendel éventuellement diminuée d'une décote de 10% (N°19 à 21)</li> <li>▶ Emission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération de titres apportés à une offre publique d'échange (N°23)</li> <li>▶ Emission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (N°24)</li> <li>▶ Le montant global des émissions ne pourra excéder 100% du capital et, selon les résolutions concernées, 40% ou 10% du capital au moment de l'émission. (N°18 &amp; 22)</li> <li>▶ Le montant global des valeurs mobilières représentatives de titres de créance susceptibles d'être émises ne pourra excéder 500 millions d'euros. (N°21)</li> </ul>
N°26	Emission d'actions ordinaires ou de diverses valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un PEE	14 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le montant nominal maximal de l'augmentation de capital réalisée en vertu de cette résolution ne pourra excéder 200 millions d'euros</li> </ul>
N°27	Autorisation d'actions gratuites existantes	14 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le nombre d'actions attribuées ne pourra excéder 1,30% du capital</li> <li>▶ Le nombre d'actions attribuées au Directoire ne pourra excéder 50% du plafond mentionné ci-dessus ni les limites fixées par la politique de rémunération des membres du Directoire</li> </ul>

➤ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et sur les informations données dans le rapport du Directoire.

## Rapport ne donnant pas lieu à une résolution de l'Assemblée générale

Titre du rapport	Opinion et observations
<p>Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852, relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Assurance limitée sur la conformité du processus adopté et des informations publiées avec les normes ESRS et les exigences de la Directive Taxonomie de l'UE</li><li>▶ Nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes</li><li>▶ Quelques observations pour souligner :<ul style="list-style-type: none"><li>• les caractéristiques propres au modèle d'affaires dual du groupe Wendel et les incidences particulières qui en résultent sur le processus d'analyse de double matérialité</li><li>• le traitement des émissions financées relatives aux activités récentes de portefeuille d'IK Partners et de Monroe</li><li>• les difficultés opérationnelles rencontrées par Stahl pour consolider les informations relatives à la pollution de l'air et de l'eau</li><li>• les pratiques en matière de paiement de Bureau Veritas qui poursuit le développement des indicateurs relatifs aux délais de paiement fournisseurs</li><li>• les limites des informations relatives à la Taxonomie du groupe, et notamment la non-publication, en raison du contexte d'intégration progressif de l'activité de gestion d'actifs privés pour compte de tiers</li></ul></li></ul>



W E N D E L

# Questions des actionnaires



*Forger  
l'avenir*



WENDEL

# Vote des résolutions

Sébastien Metzger

Secrétaire général



*Forger  
l'avenir*

## Approbation des comptes individuels de l'exercice 2025

- Résultat net : 377,8 M€

## Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2025

- Résultat net part du Groupe : - 151,8 M€

## Affectation du résultat, fixation et mise en distribution du dividende

- Dividende de 5,10 € par action, dont :
  - 1,50 € d'acompte versé en novembre 2025, et
  - 3,60 € de solde (date de détachement : 26 mai 2026, et date de paiement : 28 mai 2026)

## **Approbation de conventions réglementées avec Wendel-Participations SE**

- contrat de sous-location de locaux situés au 2-4 rue Paul Cézanne 75008 Paris
- avenant à la convention de licence de marques, pour y inclure la nouvelle marque « Wendel Investment Managers »



## **Renouvellement du mandat de Mme Franca Bertagnin Benetton en qualité de membre du Conseil de surveillance**

- Durée : 4 ans, jusqu'à l'Assemblée générale 2030



## **Renouvellement du mandat de M. William D. Torchiana en qualité de membre du Conseil de surveillance**

- Durée : 4 ans, jusqu'à l'Assemblée générale 2030



## **Nomination de M. Alain Missoffe en qualité de censeur**

- Durée : 1 an, jusqu'à l'Assemblée générale 2027

## **Approbation d'un aménagement à la politique de rémunération long terme 2025 du Directoire**

**Approbation des informations relatives à la rémunération  
précédemment versée ou attribuée aux membres du Directoire et du  
Conseil de surveillance (rapport sur les rémunérations)**

**Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 à M. Laurent Mignon, Président du Directoire**

**Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 à M. David Darmon, membre du Directoire**

**Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2025 à M. Nicolas ver Hulst, Président du Conseil de surveillance**

## **Approbation des éléments de la politique de rémunération 2026 attribuables au Président du Directoire**

## **Approbation des éléments de la politique de rémunération 2026 attribuables au membre du Directoire**

## **Approbation des éléments de la politique de rémunération 2026 attribuables aux membres du Conseil de surveillance**

## **Autorisation donnée au Directoire en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions**

- Plafond : 10% du capital social
- Prix maximum d'achat : 250 € par action
- Durée : 14 mois

## **Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions**

- Plafond : 10% du capital social par périodes de 24 mois
- Durée : 26 mois

## Plafonds des augmentations de capital

- Plafond global : 100% du capital social
- Sous-plafond en cas de suppression du droit préférentiel de souscription : 10% du capital social
- Durée : 26 mois

## **Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription**

- Plafond : 40% du capital social (s'impute sur le plafond global de 100% du capital de la résolution n°18)
- Durée : 26 mois

## **Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public**

- Plafond : 10% du capital social (s'impute sur le plafond global de 100% du capital et le sous-plafond de 10% du capital de la résolution n°18)
- Durée : 26 mois

**Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)**

- Plafond : 10% du capital social (s'impute sur le plafond global de 100% du capital et le sous-plafond de 10% du capital de la résolution n°18)
- Durée : 26 mois

## **Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres en cas de demande excédentaire avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription**

- Application aux émissions des résolutions n°19, 20 et 21
- Plafond : 15% de l'émission initiale (s'impute sur le plafond global de 100% du capital et le sous-plafond de 10% du capital de la résolution n°18)
- Durée : 26 mois

**Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en vue de rémunérer des apports de titres, en nature**

- Plafond : 10% du capital social (s'impute sur le plafond global de 100% du capital et le sous-plafond de 10% du capital de la résolution n°18)
- Durée : 26 mois

## **Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre publique d'échange**

- Plafond : 10% du capital social (s'impute sur le plafond global de 100% du capital et le sous-plafond de 10% du capital de la résolution n°18)
- Durée : 26 mois

## **Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques, primes ou autres**

- Plafond : 50% du capital social (s'impute sur le plafond global de 100% du capital de la résolution n°18)
- Durée : 26 mois

## **Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents du Plan d'Epargne Groupe et du Plan d'Epargne Groupe International**

- Plafond : 200 000 €
- Durée : 14 mois

## **Autorisation donnée au Directoire à l'effet de procéder à une attribution gratuite d'actions, au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux et des salariés**

- Plafond : 1,30 % du capital
- Sous-plafond spécifique pour les membres du Directoire
- Durée : 14 mois

## **Pouvoir pour l'accomplissement des formalités**



WENDEL

Pour plus d'informations, rendez vous sur  
[www.wendelgroup.com](http://www.wendelgroup.com)

